



Concours-exposition interclubs CDP91 du Photo Club d'Arpajon novembre 2026

Thème : « les petites bêtes dans leur environnement »

Article 1 : lieu et dates

- Salle FRANCVALL , 100 Grande Rue, 91200 Arpajon.
- Dates : du samedi 28 novembre 2026 au dimanche 29 novembre 2026
- Horaires d'ouverture : tous les jours de 10h00 à 18h00
- Parking Jeu de Paume (20 minutes gratuites), place du jeu de Paume
- Parking Verdier (1h30 gratuite), 6, avenue Aristide Briand
- Plan des parkings : https://www.arpajon91.fr/Statics/Actualites/2025/stationnement_2025_page_2.jpg

Article 2 : thème 2026

Thème couleur et noir & blanc : « les petites bêtes dans leur environnement ».

Par "petites bêtes" on entend tous les insectes : libellules, papillons, araignées, mantes religieuses, mouches, abeilles....

Par "environnement" on entend leurs habitats : ruches, fleurs, feuilles, écorces, toiles (araignées), herbe, nids (frelons, guêpes) ...

Article 3 : participation

Concours ouvert aux membres des photo-clubs du CDP91 à l'exception des photographes professionnels.

Confirmation de la participation des clubs avant le samedi 31 octobre 2026 dernier délai.

Envoi des bordereaux de participation avant le dimanche 15 novembre 2026 dernier délai.

Article 4 : format et présentation des œuvres

Format du cadre : 30 x 40. A l'intérieur de ce format, libre choix des dimensions la photographie, avec ou sans passe-partout.

Les épreuves seront obligatoirement munies d'un système d'accrochage correct et solide.

Les épreuves devront mentionner au dos : le titre de l'œuvre, le nom de l'auteur et du photo-club.

Afin d'éviter tous risques de détérioration ou de casse, les encadrements sous-verre sont interdits.

Les organisateurs ne sauraient être tenus pour responsables en cas de chute et de détérioration de l'épreuve et/ou de l'encadrement, pour cause de système d'accrochage défectueux ou insuffisant.

Le club organisateur fournit le dispositif d'accrochage des œuvres.

Les photos générées par l'IA ne sont pas acceptées.

Article 5 : accrochage des œuvres

Accrochage le vendredi 27 novembre 2026 de 14h00 à 18h00.

Chaque participation devra être accompagnée des bordereaux récapitulatifs fournis.

Article 6 : nombre d'œuvres exposées

Le nombre de photos admises par clubs sera calculé en fonction du nombre de clubs participants.

Compte tenu du nombre croissant de clubs du CDP91 : une base de 10 photos par club est retenue.

Article 7 : Photo-Club organisateur

Les membres du Photo Club d'Arpajon exposeront leurs photos sur le même thème mais ne peuvent participer au concours.

Article 8 : prix et récompenses

Dans chacune des 2 catégories noir & blanc et couleur les prix seront les suivants :

- le jury décernera le « Prix du Jury ».
- les visiteurs voteront pour désigner le « Prix du Public ».

Les votes se termineront le 29 novembre 2026 à 16h.

- d'autres prix seront attribués dans chacune des 2 catégories, en fonction des réponses des élus concernés à savoir :

- prix du conseil départemental.
- prix de « Cœur d'Essonne Agglomération ».
- coup de cœur de la maire d'Arpajon.

Toutefois, par souci d'équité, il ne sera attribué qu'un seul prix au même participant dans la catégorie où il sera le mieux placé.

Les prix seront décernés le dimanche 29 novembre 2026 à 17h30 à la clôture de l'exposition.

La liste des lauréats désignés par le jury ainsi que le classement complet des votes du public seront adressés ultérieurement par mail, à tous les clubs participants.

Sauf refus signifié par écrit par l'auteur et mention « reproduction interdite » inscrite au dos de l'épreuve, les noms des lauréats et la reproduction des photos primées pourront paraître :

- sur les sites internet du Photo Club d'Arpajon et du CDP 91.
- dans les bulletins municipaux d'Arpajon.
- dans les journaux locaux d'information, sans que les auteurs puissent prétendre à une quelconque rétribution.

Article 9 : organisation

Les organisateurs de l'exposition prendront le plus grand soin des épreuves qui leur sont confiées.

Toutefois, ils déclinent toute responsabilité en cas de dégradation lors des manipulations d'accrochage, de décrochage ou en cas de vol pendant l'exposition.

En aucun cas, il ne pourra leur être réclamé d'indemnisation financière.

Le Photo club d'Arpajon ne pourra être tenu responsable en cas de force majeure obligeant à modifier ou annuler les dates de l'exposition et/ou le lieu de l'exposition et/ou les dates de remise des prix.

Article 10 : réserves légales et engagements

Les organisateurs se réservent le droit d'éliminer tout envoi tendancieux ou de nature à nuire à la bonne tenue de l'exposition.

Les participants garantissent formellement aux organisateurs que les photographies présentées sont leurs créations, sont exemptes de tous droits de propriété artistique ou autres que pourraient détenir des tiers et ne lèsent en aucune manière, les droits des personnes physiques ou morales.

Les auteurs des photographies devront :

- être en possession des autorisations nécessaires de la part des personnes représentées.
- s'assurer que les photos exposées ne peuvent donner lieu à des poursuites en dommages et intérêts.
- s'engager à présenter ces autorisations aux organisateurs en cas de réclamation.

Article 11 : retrait des œuvres

Les épreuves exposées pourront être décrochées le dimanche 29 novembre 2026 à partir de 18h30, après proclamation du palmarès des votes des visiteurs, remise des prix du public et pot de l'amitié.

Article 12 : acceptation des articles du règlement

La participation à l'exposition implique l'acceptation sans réserve de l'intégralité du règlement.

Les organisateurs ne sauraient en aucun cas, être tenus pour responsables en cas d'éventuels litiges ou contestations.

Article 13 : calendrier

- confirmation participation des clubs samedi 31 octobre 2026 dernier délai à : photoclub.arpajon@gmail.com
- envoi bordereaux de participation dimanche 15 novembre 2026 dernier délai à : photoclub.arpajon@gmail.com

- accrochage : vendredi 27 novembre 2026 de 14h00 à 18h00.
- exposition : samedi 28 novembre au dimanche 29 novembre 2026 de 10h00 à 18h00.
- remise des prix : dimanche 29 novembre 2026 à 17h30.
- pot de l'amitié dimanche 29 novembre 2026 à 18h00.
- décrochage : dimanche 29 novembre 2026 à partir de 18h30.

Article 14 : renseignements et contact

Pour tous renseignements complémentaires, s'adresser à :

photoclub.arpajon@gmail.com

Reynald PELLETIER : 06 11 45 58 90